

AVIS DES SOCIÉTÉS

PROJET DE RESOLUTIONS AGO

Wifack International Bank

Siège social : Avenue Habib Bourguiba Médenine 4100

Projet des résolutions qui sera soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 30 avril 2021.

Première Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2020 et du rapport général des Commissaires aux Comptes, approuve le rapport du conseil d'administration.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

Deuxième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du comité de contrôle de conformité des normes bancaires islamiques relatif à l'exercice 2020, prend acte dudit rapport.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

Troisième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir examiné les états financiers arrêtés au 31.12.2020 et après lecture du rapport des commissaires aux comptes, approuve lesdits états financiers tels qu'ils lui ont été présentés, faisant apparaître un total bilan de **827.192.489,723** DT et un résultat comptable net après modifications comptables de **(-)5.875.531,597DT**.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

Quatrième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes de l'exercice 2019 relatif aux conventions réglementées régies par les dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales et des articles 43 et 62 de la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers, prend acte dudit rapport et

Sixième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire note que le résultat net après modification comptable de l'exercice 2020 s'est élevé à (-) 5.875.531,597 DT et en tenant compte des résultats reportés de l'exercice 2019 s'élèvent (-) 26.959.779,504 DT et décide l'affectation du résultat de l'exercice 2020 comme suit :

Résultat net de l'exercice 2019	(-)5.875.531,597
Résultats reportés	(-)26.959.779,504
Résultats déficitaires reportés	(-)32.835.311,101

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

Septième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, Conformément aux exigences de l'article 472 du Code des Sociétés Commerciales, et après avoir pris connaissance du rapport du Conseil sur les états financiers consolidés et après avoir entendu le rapport des Commissaires aux comptes, approuve les comptes consolidés de Wifak International bank arrêtés au 31.12.2020.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

Huitième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du Conseil d'Administration, décide le renouvellement du mandat du commissaire aux comptesreprésenté par Monsieur.....pour un deuxième mandat de trois ans (exercices 2020, 2021 et 2022) venant à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2023.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

Neuvième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires ordinaires et/ou subordonnés conformément aux principes de la finance islamique et/ou Sukuk d'un montant global de 150 millions de dinars sur 3 ans et délègue au Conseil d'Administration tous les pouvoirs pour fixer les montants successifs, les modalités et les conditions de leurs émissions.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

Dixième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer les jetons de présence des membres du Conseil d'Administration de DT net par membre et par réunion et jetons de présence des membres des comités rattachés au Conseil d'Administration de ... DT net par membre et par réunion.

De même l'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer les honoraires des membres du comité de